

## Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f)



### Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE GAGNAC SUR GARONNE  
Hôtel de ville  
31150Gagnac sur garonne

Gagnac-sur-Garonne est une commune de plus de 3 000 habitants en pleine expansion qui préserve son esprit de village.

**Grade :** Attaché  
**Référence :** O031201000127439  
**Date de dépôt de l'offre :** 02/10/2020  
**Type d'emploi :** Vacance d'emploi  
**Temps de travail :** Complet  
**Durée :** 35h00  
**Nombre de postes :** 1  
**Poste à pourvoir le :** 01/01/2021  
**Date limite de candidature :** 30/11/2020  
**Service d'affectation :** Direction générale des services

### Lieu de travail :

**Lieu de travail :** Hôtel de ville  
31150 Gagnac sur garonne

### Détails de l'offre

**Grade(s) :** Attaché  
Attaché principal  
**Famille de métier :** Pilotage > Direction générale  
**Métier(s) :** Directeur ou directrice général de collectivité ou d'établissement public

#### Descriptif de l'emploi :

Collaborateur direct du maire et des élus, la direction générale des services est chargée, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. - Amplitude horaire importante - Possibilité d'horaires tardifs (Conseil Municipal, bureau communal, réunions...) - Très grande disponibilité - Très grande polyvalence - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité - Respect des délais

#### Profil demandé :

Titulaire d'un master 2 en droit public ou assimilé.

Grande disponibilité et amplitude horaire.

Amplitude horaire importante

Possibilité d'horaires tardifs (Conseil Municipal, bureau communal, réunions...)

- Très grande polyvalence
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Respect des délais

**Mission :**

Conseiller et assister le maire et les élus pour la définition des orientations stratégiques de la commune, la conception et la réalisation des projets locaux

Rendre compte à l'exécutif

Alerter le maire et les élus sur les risques juridiques, financiers et techniques

Assurer le montage des projets et leur bonne exécution en relation avec l'ensemble des partenaires institutionnels, et apporter une expertise juridique et financière

Préparer et suivre les décisions du bureau municipal et du conseil municipal

Assurer l'interface avec les services de Toulouse Métropole et les services de l'Etat

Evaluer, adapter et moderniser les services, arbitrer et opérer des choix

Diriger, animer et coordonner l'ensemble des services de la commune

Superviser le management des services et optimiser l'organisation de ces derniers

Elaborer et suivre l'exécution du budget de la commune

Elaborer et piloter la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources

Réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives

Assurer la veille juridique

Analyser l'incidence des évolutions réglementaires et proposer des plans d'action

Assurer la conformité des décisions et des opérations de la commune aux dispositions légales applicables

Préparation des conseils municipaux (rédaction des délibérations, publicité des séances, transmission au contrôle de légalité ...)

Passation et suivi administratif des marchés publics (recensement des besoins, élaboration des documents (CCAP, RC, CCTP...), sélection des candidatures et des offres...)

Montage et suivi des dossiers de subvention (DETR, contrat de territoire...)

Election (organisation, révision annuelle des listes électorales, inscription des administrés sur les listes...) et organisation du recensement

Assurer les tâches nécessaires à la continuité du service public, et notamment en cas d'absence des agents (permanence accueil, urbanisme, état civil etc....)

**Contact et informations complémentaires :**

Envoyer très rapidement CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.

**Téléphone collectivité :**

05 62 22 93 50

**Adresse e-mail :**

[dgs.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:dgs.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)

**Lien de publication :**

<https://www.gagnac-sur-garonne.fr/>

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.